Image not found or type unknown

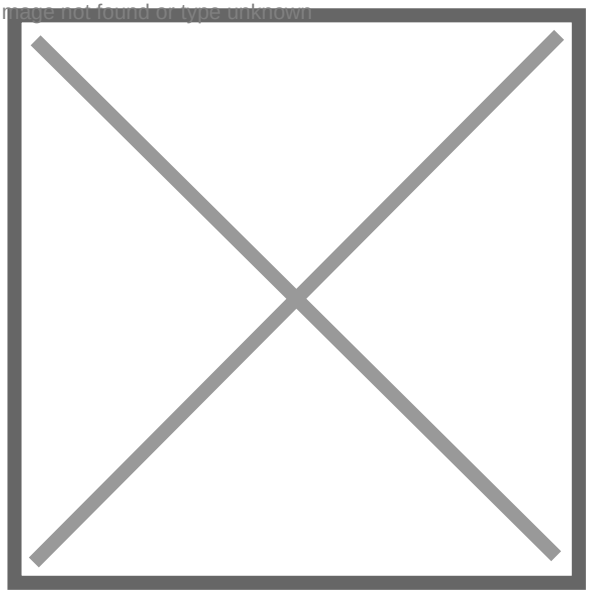

Rédiger un devis informatique

Par **optimordi**, le **03/08/2013** à **09:51**

bonjour,
je suis auto-entrepreneure, technicienne informatique.
le gros de mon travail consiste à réparer des ordinateurs.
Rédiger un devis me pose problème, voici pourquoi:
En informatique, il est tres difficile de savoir exactement combien de temps il faudra passer sur une réparation car chaque cas est particulier.
De plus, on peut découvrir en cours de réparation qu'une pièce est défectueuse et qu'il serait préférable de la changer.
Si mon devis ne prévoit pas l'imprevu, je serai perdante. Si finalement, la réparation se fait plus facilement que prévu, j'aurai fait un devis trop élévé que le client pourrait refuser.
Pouvez-vous me conseiller s'il vous plait ?

Par **trichat**, le **05/08/2013** à **18:05**

Bonjour,

Un devis est par définition un document estimatif du coût d'une prestation.

Ce que vous devriez faire, pour éviter toute contestation ultérieure, c'est établir un premier devis de pré-diagnostic: vous devez pouvoir estimer en temps (1/2 h ou 1 h ou autre durée) nécessaire au test des principaux "organes" de l'ordinateur.

A l'issue de ce pré-diagnostic, vous pouvez alors faire une estimation du coût final de la remise en état de marche du matériel. Ainsi, vos clients ne pourront pas contester vos

factures, sous réserve qu'ils aient effectivement accepté vos deux devis.

C'est une procédure un peu plus lourde, mais c'est ce que font la plupart des garagistes, qui n'engagent des travaux importants (changements de pièces mécaniques) qu'après accord du client. Suite précisément aux nombreuses contestations des clients.

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés